



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir :	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard – Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
Mme BASSANELLI Magali	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	Mme LION-PESQUIES Christine	M. SEBBAH Didier
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme BASSANELLI Magali
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
M. DERRIVE Eric	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :

Mme JEAN Amélie
 Mme MACK Marie-Thérèse
 Mme MONFRIN Marie-Josée
 M. VOURET Eric

Absents non-excusés :

M. JUNIK Pascal
 M. LE FAOU Michel
 Mme MARIANI-RENOUX Séverine
 Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
 Mme PALACIO Céline
 M. PEYRARD Jean-Pierre
 M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

	République française 2024/ ... Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 28 mars 2024

N° 2024-078	ENVIRONNEMENT-DECHETS – Vente d’une benne à ordures ménagères
-------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;*
- *Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 14 mars 2024.*

Le Président peut, par délégation du conseil communautaire, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros. Au-delà de ce seuil, il incombe au conseil communautaire d'autoriser la vente des biens concernés.

Les bennes à ordures ménagères sont renouvelées régulièrement. A ce titre, les véhicules remplacés ne servent plus et peuvent être vendus.

Suite à la réception d’une nouvelle benne à ordures ménagères de 14 m3, Il est proposé de vendre en l’état la benne à ordures ménagères de marque Renault D-Wide immatriculée DL-677-KS.

La société BMV (Bro Méridionale de Voirie) qui gère l’entretien de nos bennes à ordures ménagères, et qui est située 1 avenue de l’Etang à Avignon (84) s’est portée acquéreur pour la somme de 9 000 € net vendeur.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la vente de ce véhicule immatriculé DL-677-KS au profit de la société BMV pour un montant net vendeur de 9 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à la cession de ce véhicule ;

- DIT que la recette constatée sera imputée au Budget Principal 2024 de LMV Agglomération en recette d’investissement, sur le chapitre 024.

Cavaillon, le 3 avril 2024

La Secrétaire de séance,

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Elisabeth AMOROS

Patrick SINTES



